

Programme de formation

REFERENCE N2-11

DUREE : 2 jours

COUT : 2 500 €

LE CSE ET LES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX EN MILIEU DE TRAVAIL : MISE EN PLACE D'UNE DYNAMIQUE DE PREVENTION

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Mieux comprendre, en tant que membre du CSE, les risques psychosociaux et leurs enjeux
Cerner le rôle central du CSE dans la prévention et la gestion des RPS
Contribuer à une politique globale de santé au travail et de prévention des risques

PUBLIC

Membres du CSE,
Personnes participant à la prévention des RPS dans l'entreprise

PREREQUIS

Pas de prérequis nécessaire

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Être capable de

- Cerner le rôle du CSE dans la prévention et la gestion des RPS
- Comprendre les mécanismes du stress, et notamment du stress professionnel
- Reconnaître les différents types de violences, externes et internes
- Identifier les facteurs de RPS dans son milieu de travail
- Détecter et analyser les situations de souffrance au travail susceptibles d'être rencontrées
- Appréhender les leviers d'action pour la prévention des risques psycho-sociaux dans la structure

PROGRAMME

- **LE CSE, ACTEUR DE LA PREVENTION**
 - Quel rôle pour le CSE ?
 - Le cadre juridique
- **RPS : DE QUOI PARLE-T-ON ?**
 - Les risques et les troubles psychosociaux
 - Les violences internes et externes
 - Harcèlement : une notion juridique
 - Les conséquences sur la santé physique et mentale
- **IDENTIFIER LES FACTEURS DE RISQUE DANS L'ENTREPRISE ET L'ACTION POSSIBLE DU CSE**
 - Les exigences du travail
 - Les exigences émotionnelles
 - Les relations au travail
 - Les besoins personnels
- **SOUFFRANCE INDIVIDUELLE : DETECTER ET ANALYSER LES SIGNAUX D'ALERTE**
 - Identifier les premiers signes d'une détérioration de la santé et les signaux d'alarme dans les comportements des collaborateurs.
 - Conduite à tenir face à une personne en souffrance au travail – repérer ses limites
 - Evaluer la progression du stress en milieu de travail : points de repère et de vigilance
 - Identifier les personnes ressources internes et externes



OUTILS PEDAGOGIQUES

- Séances de formation en salle / vidéoprojecteur
- Exposés théoriques et pédagogie participative / paper-board ou tableau
- Cas pratiques / paper-board ou tableau
- Partage d'expériences
- Travail en groupe à partir de cas concrets

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Cette formation est organisée en intra-entreprise.

Elle fait l'objet d'une convention entre l'organisme et le prestataire précisant notamment les dates et lieux de la formation, ainsi que la liste des participants.

La participation de personnes en situation de handicap fera l'objet d'une rencontre préalable avec le référent handicap de l'entreprise ou, à défaut, avec le responsable des ressources humaines pour optimiser leur accueil.

DELAIS D'ACCES :

Nous nous engageons à vous envoyer un devis dans un délai de 72 heures.

Après réception du devis accepté, nous vous proposerons des dates de formation en fonction de la période souhaitée, de vos disponibilités et de celles du formateur.

• ANTICIPER, PREVENIR

- Les principes de prévention
- Les leviers d'actions
- Le rôle du CSE dans les actions de prévention

• MISE EN PRATIQUE

- Élaboration d'outils de vigilance et de pilotage spécifiques à la structure

ORGANISATION PRATIQUE

- 2 journées consécutives,
Horaires : 08h30 à 12h00 / 13h00 à 16h30
(modulables)
- Lieu de la formation : dans les locaux du Centre Fichter à Saint-Pierre, ou locaux mis à disposition par l'entreprise
- Nombre de participants : 12 maximum par session.

Les repas des stagiaires sont libres, non pris en charge par l'organisme de formation.

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXECUTION ET D'EVALUATION DES RESULTATS

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites
- Mises en situation
- Élaboration d'outils internes adaptés
- Formulaire d'évaluation de la formation par les stagiaires et le formateur

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

Jonathan SAUTEUR – Psychologue du travail

CONTACT

Centre FICHTER

0262 33 18 11

formation@centrefichter.fr